

A Nantes, mécontente sur l'amiante

Le lancement d'une étude épidémiologique sur plus de 1 500 salariés exposés fait débat.

Par DE LA CASINIÈRE Nicolas : vendredi 17 septembre 2004 (Liberation - 06:00)

Nantes correspondance

Finale­ment décidée après douze ans d'inertie de l'adminis­tration, l'étude épidémiologique sur le millier et demi de salariés nantais exposés à l'amiante pour avoir travaillé dans un bâtiment hors normes, le Tripode, est déjà contestée. «*On risque de dépenser beaucoup d'argent pour pas grand-chose*», lâche Francis Judas, délégué CGT de l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee).

Onze décès. Le Tripode devrait être détruit par implosion en mars, après deux ans de travaux. Truffé d'amiante, cet immeuble nantais de 18 étages a accueilli 1 550 fonctionnaires de l'Insee, du Trésor et des Affaires étrangères. Certains n'auront pas l'occasion de voir réduit à un tas de gravats l'édifice mis en service en 1971, désaffecté sur pression des syndicats en 1992 et 1993. Ces dernières années, six des trente ouvriers professionnels sont morts : électriciens, menuisiers et plombiers affectés à la maintenance, infectés au contact quotidien des gaines techniques et du flocage à l'amiante. C'était le personnel réputé le plus exposé.

Plus inquiétant, cinq autres salariés soumis à une simple exposition passive, c'est-à-dire sans avoir expressément manipulé le matériau, sont morts depuis juillet, emportés par des cancers, dont l'un est identifié comme un cancer de la plèvre, le mal spécifique des victimes de l'amiante.

En activité ou jeunes retraités, d'autres employés sont passés par les salles dont la ventilation forcée a pu capter des fibres d'amiante libérées par l'arrachage grossier du flocage, lors de la pose de cette climatisation.

«*L'analyse des effets d'une exposition passive à l'amiante, c'est une vraie question scientifique en France, où on manque d'étude sur le sujet*», confie Claire Ségala, médecin au sein du bureau d'étude Sépia Santé, chargé de l'étude épidémiologique commandée par les trois services de l'Etat logés dans le Tripode.

«Inacceptable». Depuis plus de dix ans, les intersyndicales bataillent pour qu'une étude épidémiologique assure le suivi médical et statistique des salariés exposés. Les enjeux englobent la reconnaissance des risques encourus par le personnel, la prévention des maladies des rescapés, voire la prise en compte des décès comme maladies professionnelles. Réclamé depuis 1992, promis en 1999, le principe de l'étude n'a été adopté qu'en 2001. L'intersyndicale déplore avoir été écartée de la définition du protocole de l'étude qui doit être achevée d'ici un an. Et elle conteste fermement la pertinence des moyens retenus par l'appel d'offre : «*C'est inacceptable ! Ne seraient pris en compte que les décès avant fin 2003 ! Surtout, l'analyse se base sur les examens déjà effectués, comme les radios pulmonaires ou les mesures des capacités respiratoires au spiromètre. Or, pour distinguer les plaques pleurales, le scanner est unanimement désigné comme le seul outil fiable de détection des plaques et petits nodules*», ajoute Francis Judas. «*Les radios laissent passer les plaques pleurales une fois sur deux*», note Marie-Josée Voisin de l'Association nationale des victimes de l'amiante (Andeva). Sépia Santé reconnaît que radios et spirométrie ne sont «*pas des examens performants*», mais que c'est le cahier des charges édicté par l'Administration. En tout état de cause, les salariés n'auraient «*aucun intérêt à bloquer l'étude*».

Aujourd'hui, les employés de l'Insee doivent se réunir dans un bâtiment voisin du Tripode pour décider de l'attitude à tenir vis-à-vis de cette étude.